

## Carte Bouquet

### PRINTEMPS / ÉTÉ / AUTOMNE 2026

Semaines du 04/04/26 au 24/10/26 inclus\*

#### Comment réserver?

Le salarié se connecte via ce lien

<http://col.odalys.travel/b2b/?sd=15974@58COSCOLLECTIVITESM-BO>

Ou via le QR CODE (ci dessous)

Il choisit son séjour et clique sur « Réserver » pour poser une OPTION

Il se rapproche de son CSE sous 5 jours pour valider son séjour et effectuer le paiement de celui-ci.

LE CSE reçoit et valide la demande de séjour.

Le séjour est réservé, le CSE transmet les documents de séjour au salarié.

Scannez moi!



À PARTIR DE

**199€**

la semaine  
en résidence

**169€**

la semaine en  
camping

[odalys-vacances.com](http://odalys-vacances.com)

\*Les semaines du 02/05, 09/05, 23/05 et du 04/07 au 22/08/2026 inclus (sur les campings) sont exclues des tarifs NETS de la Carte Bouquet. L'accès aux tarifs nets de la Carte Bouquet est conditionné à un premier engagement du CSE, sous forme d'une avance de trésorerie (hors renouvellement). Chaque séjour réservé est déduit de votre avance de trésorerie. Une fois celle-ci entièrement consommée, tout dépassement au-delà de cette avance fera l'objet d'une facturation. Prix NETS non cumulables avec des remises ou promotions. Offre sous réserve de disponibilité sur le stock alloué.